

MM. Cahala et Franklin-Bouillon, députés de Seine-et-Oise, ont accompagné hier, au Palais-Bourbon, leur nouveau collègue, M. Sarret.

M. Franklin-Bouillon avait en mains un morceau de grille et un éclat de pierre qu'il avait ramassés devant les nombreux projectiles jetés contre ses amis par les émeutiers. Il est élevé avec force contre les violences auxquelles les manifestants ont eu recours.

Les trois parlementaires de Seine-et-Oise ont exprimé leur joie du succès qu'ils ont remporté hier.

« Puisque, ont-ils dit, M. Bergery avait jeté un défi, nous l'avons relevé. Une victoire incontestable a couronné nos efforts. M. Sarret a été élu député, par rapport au second tour du scrutin de 1932. Un tel déplacement de voix est une circonstance telle que celle de Mantes est tout à fait significative. »

SIX ANNÉES PERDUES par suite d'une maladie d'estomac

Et vous souffrez de troubles gastriques de quelque espèce qu'ils soient, lisez la lettre suivante de M. W. H. ... Je considère comme un devoir de vous exprimer mes remerciements pour le bien que m'a fait la Poudre Maclean pour l'estomac. Ma maladie d'estomac fut des plus rebelles et me fit perdre six années de travail. Crisème atteinte par les gas pendant la guerre, je passai deux ans à l'hôpital avant d'être démolie; depuis lors je fis des séjours dans plusieurs hôpitaux; en dernier lieu j'eus à subir une grave opération et fus, une fois de plus, hospitalisée pour gastrite chronique. Pendant ce séjour, je suivis un traitement par la Poudre Maclean et je pus enfin quitter l'hôpital. Depuis, je continue à prendre la Poudre Maclean pour l'estomac et peux affirmer que je me sens infiniment mieux que je ne l'ai été à aucun moment depuis 1919 et que je n'ai plus perdu une journée de travail.

Si la Poudre Maclean peut amener une guérison aussi complète, dans un cas tel que celui de M. W. H., imaginez le bien qu'elle peut vous faire d'aujourd'hui. Hâtez-vous d'en acheter un flacon chez n'importe quel pharmacien, mais ayez soin d'exiger qu'il porte la signature ALEX-C. MACLEAN. 9224.

UN CONSUL ITALIEN VICTIME D'UNE TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT

M. Pietro Gerbone, consul d'Italie pour les huit Etats de l'ouest des Etats-Unis, et quarante-trois hommes d'affaires de Denver (Colorado), ont subi un grave empoisonnement l'issue d'un banquet donné la semaine dernière.

On apprend aujourd'hui que six médecins, commis par la police aux fins d'analyse, ont trouvé des poisons chimiques et deux bières nocives dans les aliments servis aux convives. Il semble donc qu'il s'agit d'une tentative d'attentat contre le consul d'Italie. Le consul, qui est remis de son indisposition, a déclaré qu'il n'avait fait aucune représentation auprès du gouvernement américain, et qu'il avait confiance dans le résultat de l'enquête en cours.

« Votre potage n'a pas de corps? Fardi! Vous m'y avez obligé! »

LANCÉMENT D'UN SOUS-MARIN A CHERBOURG

Le sous-marin « Agosta », de 1.500 tonnes, du type « tigre », a été lancé hier matin, avec succès, à l'arsenal de Cherbourg. Ce navire a 92 mètres de longueur, 8 m. 20 de largeur et 4 m. 80 de tirant d'eau. Il est actionné, au sonnet, par deux moteurs Diesel de 3.500 CV. chacun, donnant une vitesse de vingt nœuds, et en plongée, par deux machines électriques, donnant une vitesse de onze nœuds.

L'armement du sous-marin comprend un canon de 100 mm de tubes lance-torpilles et deux mitrailleuses. Le navire pourra tenir la mer pendant un mois sans se ravitailler.

UN INCENDIE A DÉTRUIT UN ENTREPÔT A STRASBOURG

Un incendie a détruit, hier matin, un grand entrepôt de la ville de Strasbourg, rue de Belfort, par la gare de la Cerfrière. Vers 2 h. 15, un employé de chemin de fer aperçut des flammes sortant de l'entrepôt. Il avertifia la gare, qui prévint immédiatement les pompiers.

UN INCENDIE A DÉTRUIT UN ENTREPÔT A STRASBOURG

Un incendie a détruit, hier matin, un grand entrepôt de la ville de Strasbourg, rue de Belfort, par la gare de la Cerfrière. Vers 2 h. 15, un employé de chemin de fer aperçut des flammes sortant de l'entrepôt. Il avertifia la gare, qui prévint immédiatement les pompiers.

A 10 h. 30, le feu était éteint, mais une garde est restée sur les lieux pour inonder les décombres et éviter des retours de flamme. L'entrepôt incendié était un bâtiment à deux étages, d'une longueur de 40 mètres, une largeur de 30 mètres et de 25 mètres de hauteur. Toutes les marchandises entreposées, papiers, produits chimiques, ont été réduites en cendre. Les dégâts sont évalués à plus de cinq millions.

« D'autre part, les marchandises entreposées dans les bâtiments voisins, notamment des vins, ont souffert de l'eau et de chaleur. Les dégâts sont évalués à plus de cinq millions. »

Pourquoi la REVOLINE est-elle devenue si rapidement le trésor des Ménages? C'est qu'avec une seule boîte, un seul produit on blanchit tout, on nettoie tout, on fait tout briller sans économie. ... Boyer & Co, page, essayez la REVOLINE et vous y resterez attachés. En vente partout. Agent Général: DORANGE, 10, pl. Sébastien à Lille.

L'EXPOSITION DES ARTISANS DE FRANCE

« Afin d'aider les artisans à surmonter la crise économique qui sévit actuellement, le Soutien Artisanal organise une exposition qui se tiendra à Paris, en juin prochain. »

Cette manifestation qui a pour but de créer aux artisans de nouveaux débouchés en faisant connaître au public leur production, groupera tous les artisans de France et des Colonies qui n'emploient pas plus de cinq ouvriers. Elle comprendra une section d'apprentis et de compagnons ainsi qu'une section de nouveautés et inventions. Le titre de: Un des premiers artisans de France est décerné à ceux qui ont mérité ce titre.

Pour tous renseignements, écrire à: Soutien Artisanal, 10, rue du Pont-Neuf-Choux, Paris (3e).

REVUE AGRICOLE POUR LA DÉFENSE DU BLÉ DANS LE SOLESMOIS

L'APPLICATION DE LA LOI DU 17 MARS SUR LA DÉFENSE DU BLÉ

UN CONGRÈS INTERSYNDICAL AGRICOLE A ESCARMAIN

Dimanche après-midi, à ce lieu d'Escarmain, près de Solesmes, un très intéressant Congrès inter-syndical agricole, sous la présidence de M. Feron, secrétaire de l'Union Agricole de Cambrai, prit la parole.

La salle de la mairie d'Escarmain était comble. On remarquait la présence de nombreux maires de communes environnantes et de la Fosse, maire d'Escarmain. M. l'abbé Feron devait exposer les résultats de l'enquête à laquelle s'est livrée l'Association des producteurs de blé de Solesmes.

« Les agriculteurs réunis devant la Mairie d'Escarmain. »

« Les agriculteurs réunis devant la Mairie d'Escarmain. »

LES RECENTES DISPOSITIONS

Le conférencier exposa ensuite très clairement la situation présente que créent les nouvelles dispositions: premièrement, le report; le Ministère de l'Agriculture a accepté des contrats de stocks trop importants, 20 millions de quintaux! A partir du 15 juillet, tous les blés stockés seront reportés. Les meuniers seront obligés d'en incorporer une partie dans les moutures. La prime sera supprimée.

Deuxièmement: la réduction du taux de blutage. La Meunerie sera obligée de dématurer ou exporter 10 kilos de farine basse par quintal.

Troisièmement: le contrôle; aux 15 contrôles qui, il y a 5 semaines se partageaient la France, on a ajouté 70 employés des Contributions Indirectes et 70 employés délégués des Contributions. Ces contrôles ont été formés par des cours à l'Institut Agronomique, et ils ont commencé à travailler.

Après cette causerie, le conférencier fut chaleureusement applaudi par l'assistance.

LE PRIX DU PAIN ET LA VIE CHÈRE

Nous lisons dans le Bulletin de l'A. G. F. B., ce qui suit: « Le prix du pain préoccupe vivement l'opinion agricole et les milieux de la consommation. La hausse du prix du pain, que l'on désire corrélative de la majoration mensuelle du blé, fut l'objet de critiques violentes. »

Nous insistons: à quel prix réel du blé et celui du pain est-il fait normal; c'est la conséquence d'une Loi de taxation non respectée.

De tous ces éléments, seul le prix du blé non respecté, alors que la vente du blé au cours légal en est presque impossible.

« Evidemment l'absence de contrôle dans l'application des mesures de répartition des excédents a conduit à cette situation scandaleuse. »

« Le prix du pain est fixé en général par les départements de 1 fr. 85 à 2 fr. d'un cours de la farine voisine de 200 francs, et un cours du blé théorique de 127 fr. départ culture. »

« De tous ces éléments, seul le prix du blé non respecté, alors que la vente du blé au cours légal en est presque impossible. »

« Evidemment l'absence de contrôle dans l'application des mesures de répartition des excédents a conduit à cette situation scandaleuse. »

« Le prix du pain est fixé en général par les départements de 1 fr. 85 à 2 fr. d'un cours de la farine voisine de 200 francs, et un cours du blé théorique de 127 fr. départ culture. »

« De tous ces éléments, seul le prix du blé non respecté, alors que la vente du blé au cours légal en est presque impossible. »

« Evidemment l'absence de contrôle dans l'application des mesures de répartition des excédents a conduit à cette situation scandaleuse. »

« Le prix du pain est fixé en général par les départements de 1 fr. 85 à 2 fr. d'un cours de la farine voisine de 200 francs, et un cours du blé théorique de 127 fr. départ culture. »

« De tous ces éléments, seul le prix du blé non respecté, alors que la vente du blé au cours légal en est presque impossible. »

REVUE AGRICOLE POUR LA DÉFENSE DU BLÉ DANS LE SOLESMOIS

L'APPLICATION DE LA LOI DU 17 MARS SUR LA DÉFENSE DU BLÉ

UN CONGRÈS INTERSYNDICAL AGRICOLE A ESCARMAIN

Les difficultés éprouvées par les producteurs de blé pour écouler leur récolte et les entorses pratiquées ouvertement aux lois des 10 juillet et 29 décembre 1931, ont conduit le Ministère de l'Agriculture à publier, dans les Feuilletons publics dans l'obligation de légiférer à nouveau pour remédier à cette situation.

Le texte voté à la quasi-unanimité des deux Chambres, le 17 mars 1932, et que nous avons analysé, est complet et nous avons analysé et précisé notamment les conditions dans lesquelles seront faites les opérations de report et le recensement des stocks et des emblavures; il prévoit également la réorganisation du contrôle.

Plusieurs décrets et arrêtés ont déjà été pris en application de cette loi, un certain nombre tendent à publier, mais le Ministère de l'Agriculture a envoyé à MM. les Préfets et aux Directeurs des Services Agricoles différentes circulaires qui contiennent les dispositions fondamentales de la Loi.

Ces dispositions ont pour objet: 1° De donner aux agriculteurs qui souffrent de la mévente, la possibilité de reporter leurs blés sur la prochaine campagne et les assurer du prix légal de 127 fr. 50 au cours de la récolte.

2° De préciser les obligations de la meunerie, et notamment de réglementer la circulation et l'utilisation des produits de transformation.

3° D'organiser le contrôle effectif de l'application de la législation en vigueur et de faire connaître les conditions dans lesquelles les infractions seront poursuivies.

La loi du 10 juillet 1933 ne garantit-elle pas le prix minimum du blé qui jusqu'à présent était de 127 fr. 50, et mettrait les agriculteurs et les groupements coopératifs dans l'incertitude, et les inciterait à vendre leurs blés à un prix inférieur à celui fixé par la loi.

Le report des blés de la récolte de 1933 doit être d'une part par les groupements agricoles et d'autre part par les meuniers et les négociants. Il faut éviter par un contrôle rigoureux, une inflation artificielle du report. Il convient que les quantités reportées soient strictement limitées au volume réel des stocks excédentaires. De même il est nécessaire, par la réalisation de Fédérations départementales des coopératives — coopératives véritables constituées conformément à la Loi du 5 août 1920 — et la limitation du nombre des groupements dans chaque département, à effectuer le report, éviter les concurrences désordonnées au moment de la vente des blés reportés.

5° Il y a impossibilité de conserver le blé dans des locaux appropriés, les groupements coopératives, syndicat, sociétés d'Agriculture — pourront conclure, au dernier le laisser chez leurs adhérents. Les dits groupements conserveront la direction des opérations de report, mais seulement pour des blés réservés au prix légal. Ce prix sera justifié par le mode de paiement qui doit être opéré obligatoirement par l'intermédiaire d'une Caisse régionale de crédit agricole mutuel désignée à cet effet par la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Toute latitude est laissée au Ministère de limiter les quantités à reporter dans le cas où la situation des emblavures laisserait prévoir une moisson tardive et par conséquent une période de consommation plus longue qu'à l'ordinaire.

LA DÉCLARATION DES STOCKS ET LE CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LOI

Dans sa circulaire, le Ministère insiste pour qu'une large propagande soit faite en vue de la déclaration des stocks qui doit être effectuée avant le 31 Mai. En même temps aura lieu une déclaration des emblavements en blé pour la campagne de 1933.

LA FOIRE AGRICOLE DE BAILLEUL

L'ouverture de cette manifestation annuelle a été favorisée par un temps exceptionnel qui incita de nombreux spectateurs à assister à la Foire. ... L'exposition, installée sur le vaste terrain voisinant avec le Monument aux morts, a été ouverte à 10 heures.

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

« Les membres du Jury entourant le Président de la Société d'Agriculture de BAILLEUL, M. César HERREMANN, qu'on voit au centre. »

Visite du Sous-Préfet de Valenciennes au Marché aux bestiaux et à l'Abattoir

M. Gaubert, le nouveau sous-préfet de Valenciennes, a été reçu par MM. Hautecœur, vétérinaire départemental, Fontaine, vétérinaire de la ville; Guiffroy, professeur d'agriculture; Guimbert, directeur de l'Abattoir et de l'Octroi; le marché aux bestiaux et les abattoirs de Valenciennes.

Il fut reçu et conduit par MM. Hautecœur, vétérinaire départemental; Fontaine, vétérinaire de la ville; Guiffroy, professeur d'agriculture; Guimbert, directeur de l'Abattoir et de l'Octroi; le marché aux bestiaux et les abattoirs de Valenciennes.

Il fut reçu et conduit par MM. Hautecœur, vétérinaire départemental; Fontaine, vétérinaire de la ville; Guiffroy, professeur d'agriculture; Guimbert, directeur de l'Abattoir et de l'Octroi; le marché aux bestiaux et les abattoirs de Valenciennes.



EN HAUT: Les personnalités visitant le marché couvert. — EN BAS: M. GAUBERT s'intéresse aux installations de l'abattoir.

« Quant au marché aux bestiaux, il y avait hier près de 600 bêtes, et un des plus actifs de France, des mieux aménagés avec son hall, son quai d'embarquement, etc. Le fonctionnement du service sanitaire fut exposé à M. Gaubert qui se déclara enchanté de cette visite. Hier matin, M. Gaubert est allé visiter l'abattoir. »

« Quant au marché aux bestiaux, il y avait hier près de 600 bêtes, et un des plus actifs de France, des mieux aménagés avec son hall, son quai d'embarquement, etc. Le fonctionnement du service sanitaire fut exposé à M. Gaubert qui se déclara enchanté de cette visite. Hier matin, M. Gaubert est allé visiter l'abattoir. »

« Quant au marché aux bestiaux, il y avait hier près de 600 bêtes, et un des plus actifs de France, des mieux aménagés avec son hall, son quai d'embarquement, etc. Le fonctionnement du service sanitaire fut exposé à M. Gaubert qui se déclara enchanté de cette visite. Hier matin, M. Gaubert est allé visiter l'abattoir. »

CONSEILS AUX AVICULTEURS

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »

« Réponse à plusieurs demandes: M. DE COOMAN, AU MONT D'AGUET, A ANICHE. Il y a certainement une cause qui empêche d'obtenir un meilleur résultat en incubation artificielle. Votre thermomètre fonctionne-t-il correctement? Il serait bon d'en faire la vérification en le comparant à un autre. Vous exigez un maintien à la température de 40 à 41° à votre avis 39 à 40 serait préférable. »